

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Brussels, October 1969

CONVERSION LOANS FOR COAL AND STEEL AREAS

In the first three quarters of the current year the European Community co-operated in the provision of 4 670 jobs in structurally weak mining areas. For this purpose the Commission granted 14 loans for a total of 18 511 850 u.a. to industrial firms or trading estates. These loans were made available to the investors at reduced interest rates, and the overall cost to the Commission was rather under 125 million u.a. Total investments promoted amount to 178 161 231 u.a.

The Commission grants the conversion loans on the basis of Article 56 of the ECSC Treaty on application from the Governments of the Member States, and consults the Council before concluding contracts with the beneficiaries of the loans.

Most applications came from the Ruhr and the industrial part of south Holland. To improve an unbalanced industrial structure, new firms and investment in expansion were encouraged, particularly in mechanical engineering, aluminium and chemicals. After a relatively short period of retraining, coal and steel workers made redundant in these areas through rationalization or pit closures are finding not only new, economically secure employment but also a technical environment to which they can adapt very quickly.

The Commission is at present dealing with a further 20 applications for industrial loans and/or interest subsidies, and with two applications for loans to establish trading estates in other regions of the Community.

GROUPE
S P R
GRUP
BUREAU
S P O

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, octobre 1969

PRETS DE CONVERSION POUR LES BASSINS CHARBONNIERS ET SIDERURGIQUES

Au cours des trois premiers trimestres de cette année la Communauté européenne a prêté son concours à la création de 4.670 emplois dans les régions charbonnières et sidérurgiques à faible structure. A cet effet, la Commission a accordé quatorze prêts totalisant 18.511.850 UC à des entreprises et complexes industriels. Ces crédits étant fournis aux investisseurs à un taux d'intérêt réduit, il s'ensuit pour la Commission une charge budgétaire totalisant près de 2 millions d'UC. Le total des investissements ainsi encouragés s'élève à 178.161.231 UC.

La Commission accorde les crédits de conversion en vertu de l'article 56 du traité de la CECA sur demande des gouvernements des pays membres et recueille l'avis du Conseil avant de conclure le contrat avec les bénéficiaires des prêts.

La plupart des demandes émanaient du bassin de la Ruhr et de la région industrielle du sud des Pays-Bas. Pour améliorer la structure industrielle unilatérale on a favorisé les nouvelles implantations et les investissements d'extension principalement dans les secteurs de la construction mécanique, de la production d'aluminium et de la chimie. Après une rééducation relativement courte, les travailleurs qui par suite d'une rationalisation ou d'une fermeture perdent leur emploi dans le secteur charbonnier et sidérurgique trouvent ainsi non seulement un nouvel emploi économiquement assuré, mais aussi un environnement technique auquel ils peuvent rapidement s'adapter.

La Commission est actuellement saisie de vingt autres demandes de crédits industriels ou de bonifications d'intérêt et de deux demandes de prêts pour l'aménagement de complexes industriels dans d'autres régions de la Communauté.